



Commission
des titres d'ingénieur

**Décision n° 2018/06-05
relative à l'accréditation du CESI
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Ecole

CESI

Etablissement privé

Nom d'usage : Ecole d'ingénieur CESI

Académie : Paris

Centres en régions existants : Aix-en-Provence, Angoulême, Arras, Bordeaux, La Rochelle, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice-Sophia, Orléans, Paris-Nanterre, Pau, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulouse

Nouveaux centres en régions : Brest, Caen, Dijon, Le Mans, Lille

Données certifiées

*Le détail des données décrivant les écoles internes (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées par chaque école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Décisions n° 2012/03-01, 2013/03-04, 2014/0 6-11, 2015/02-03, 2015/10-07

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : demande de renouvellement périodique des titres d'ingénieur diplômé de l'école
Dossier D : demande d'ouverture de formations sur des nouveaux sites à Brest, Caen, Dijon, Le Mans, Lille

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9,
- Vu la demande présentée par le CESI,
- Vu les rapports établis par Jean-Marc THERET (membre de la CTI et rapporteur général) ; Nathalie CAYOT, Agnès FABRE, Hélène GRIMAUULT-DUC, Gabriel HENRIST, Sandrine JAVELAUD, Christophe MEUNIER et Manuel SAMUELIDES (membres de la CTI) ; André BERAUD, Antoine CELIER, René-Louis INGLEBERT, Marie-Madeleine LE MARC (experts auprès de la CTI) ; Jose TURMO et Stephane WOJCIK (experts internationaux auprès de la CTI) ; Damien DUCHANOIS, Constantin FOREAU, Adja Marie NDIAYE et Xavier SUCKER (experts élèves ingénieurs) et présentés lors de la séance plénière du 12 juin 2018,
- Entendu monsieur Jean-Louis ALLARD, directeur du CESI,

La Commission des titres d'ingénieur a pris la décision suivante :

Présentation générale du CESI

Le Centre d'études supérieures industrielles (CESI), fondé en 1958 par de grandes entreprises industrielles est un établissement privé, régi par une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Il se positionne sur le champ de la formation continue (7% des effectifs) et de l'apprentissage (70%) et a ouvert deux formations sous statut étudiant (23%), l'une généraliste en 3 ans et l'autre dans la spécialité informatique en 5 ans).

El.CESI, école d'ingénieur du CESI dispose de 6 campus régionaux réunissant 17 centres répartis sur la Métropole (Aix-en-Provence, Arras, Angoulême, Bordeaux, La Rochelle, Lyon, Montpellier, Nancy, Nanterre, Nice-Sophia, Orléans, Pau, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulouse). Le centre de l'île de La Réunion a arrêté de recruter en 2016.

Le CESI diplôme près de 1000 ingénieurs chaque année mais pas encore sous statut d'étudiant et comprend 4222 élèves ingénieurs en 2016. Il délivre 6 diplômes d'ingénieur, dont 9 sont des spécialités et 12 Mastères Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

L'école est unique, à sites multiples et à « diplôme unique » y compris pour les diplômes de spécialité. L'organisation en centres permet une proximité des territoires d'un point de vue industriel, des candidats et des collectivités.

L'école souhaite se positionner comme une école d'ingénieurs nationale, proche des hommes et des entreprises, pleinement actrice de l'enseignement supérieur.

Le groupe CESI a structuré son offre de formation selon une logique de « marques » qui en améliorent la lisibilité : EI.CESI l'école d'ingénieur du CESI, EXIA.CESI école supérieure d'informatique, CESI entreprises et CESI alternance pour l'activité formation continue du CESI (SAS).

Caractéristiques globales

L'école a fait un effort de recrutement important ces dernières années ; elle a actuellement 108 enseignants-chercheurs et un potentiel d'enseignant global en équivalent service de 438 (113 en 2008 et 306 en 2013) ce qui représente un ratio d'encadrement de 11 élèves/EQS en moyenne. Il est prévu 77 recrutements supplémentaires pour 2018. Le nombre total d'ETP du personnel support affecté à l'école d'ingénieur est de 188 et 162 personnes sont mutualisées.

L'école est organisée en 6 campus régionaux regroupant 25 sites. Cela correspond fin 2016 à 47000m² (contre 38544m² en 2013) de locaux en propriété ou en location. Dans les formations réalisées en convention avec d'autres écoles ou universités, les partenaires mettent également à disposition des locaux complémentaires et leurs infrastructures techniques. Pour mettre en œuvre son projet pédagogique et les développements envisagés, le CESI est souvent amené à se doter de nouveaux locaux. Les montages sont divers, le CESI étant parfois seul et parfois en partenariat. Des projets de développement sont en cours comme à Nice-Sophia (1500 m² dans le cadre d'un PIA), à Nanterre (+3800 m²), à Toulouse (+1500 m²), à Montpellier (1400m²), à Bordeaux (2500 m²), à Rouen (10 000 m² en vue de rejoindre les écoles de la technopole du Madrillet) ...

Le budget global est de 50M€ en 2017, 40% des recettes proviennent de l'apprentissage. Le cout de revient moyen est de 9 000 €/année de formation (cycle en 3 ans). Au niveau des dépenses, 50% concernent la masse salariale.

Formation sans spécialité

La formation sans spécialité a été créée par le CESI en 1989. Le CESI est habilité à délivrer le diplôme d'ingénieur diplômé du CESI, appelé « ingénieur généraliste » par la voie de la formation continue (habilitation jusqu'en 2018 sur 8 sites du CESI) et par apprentissage (habilitation jusqu'en 2018 sur 9 sites) en 3 ans. En 2015, cette formation en 3 ans a été habilitée par la voie « sous statut étudiant » dans 8 sites français du CESI.

La formation « ingénieur généraliste CESI » a accueilli 774 élèves nouveaux inscrits à la rentrée 2016, ce qui a porté ses effectifs en formation généraliste à 2103 élèves en 2016/2017 pour les 11 sites.

En 2016, le CESI a employé pour cette formation généraliste :

- 38 équivalent service d'enseignant-chercheur (EQS ou ETP)
- 142 équivalent service d'enseignant (EQS ou ETP)
- 155 équivalent service de vacataires (EQS ou ETP) dont 69 issus du milieu professionnel

Répartis sur 11 sites de formation, les élèves bénéficient d'environ de 35 000 m² d'infrastructures du CESI, qui correspondent à des aménagements typiques d'enseignement, mais aussi des salles scale-up adaptées au travail en mode projet, des plateformes et « fablabs ».

En 2016, la formation généraliste dispose d'un budget de 17,5 M€ soit 56,4% du budget global du CESI pour les formations d'ingénieurs. Les frais d'inscription en formation sous statut d'étudiant s'élèvent à 7 000€ par étudiant et par an.

Évolution de l'institution

Initialement créé en formation par apprentissage et formation continue, le CESI accueille des élèves sous statut étudiant depuis 2015 et développe des contrats d'alternance en dernière année. Le nombre d'inscrits en première année a augmenté de 16,6 % entre 2014 et 2016. Des projets de réaménagement ou d'extension sont prévus dans une large majorité de sites à l'horizon 2019. Le CESI a déposé une demande d'ouverture de la formation généraliste sous statut apprenti dans deux nouveaux sites (Le Mans et Dijon).

Notons que le CESI déploie des efforts dans des activités de recherche. C'est donc un établissement privé qui est aussi établissement de tutelle du LINEACT, laboratoire de recherche qu'il a créé pour structurer sa recherche. Ce laboratoire a été évalué par le Hcéres pour la première fois cette année.

Formation d'ingénieur sans spécialité du CESI

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Innovation, Recherche et développement, International, Alternance, Industrie, Service, Management de projet, Entrepreneuriat</i>

Formation d'ingénieur sans spécialité

en formation initiale sous statut d'apprenti (FISA)

La formation vise 5 compétences principales pour les diplômés qui sont : analyser un problème et trouver des solutions, agir avec un esprit d'entreprise et un comportement professionnel, manager les ressources, Innover et entreprendre et mettre en œuvre des solutions scientifiques et technologiques au sein de l'organisation. Ces compétences sont inspirées de la démarche CDIO.

La cible d'emploi, correspond aux domaines d'application de l'Ingénierie et études, la recherche, la production, le management de projet, la direction, et l'administration. La caractéristique principale de l'ingénieur généraliste CESI est d'être opérationnel sur le terrain dès sa diplomation.

La cible de recrutement est les formations de niveaux bac + 2, essentiellement provenant de DUT, puis de BTS. L'adéquation obtenue semble pour l'instant favorable avec de nombreuses candidatures.

Le CESI recrute environ 600 apprentis par an sur la formation généraliste, ceux-ci sont répartis sur 9 sites en France.

Évolution de la formation sans spécialité

Les recommandations du précédent audit CTI (RECOMMANDATIONS - Pour la formation Ingénieur CESI de la décision n°2015/02-03) sur cette spécialité ont été prises en compte par le CESI. Certaines de ces recommandations sont à poursuivre et d'autres sont atteintes comme cela est présenté dans le Tableau.

Recommandation Avis CTI

Formation réalisée sur le site de Lyon	
Poursuivre la démarche de partenariat avec les autres établissements d'enseignement supérieur	Fait et à continuer
Formation réalisée sur le site de Nice-Sophia	
Chercher activement des locaux provisoires adaptés en attendant l'installation sur le Campus Régional de l'Apprentissage	Fait
Mettre en place une véritable stratégie de communication externe pour promouvoir le diplôme	A poursuivre
Promouvoir la formation à l'échelle régionale	Fait
Veiller à la qualité du recrutement	Fait et à poursuivre

Formation réalisée sur le site de Pau	
Continuer à renforcer le personnel salarié CESI	Fait
Réaliser le rapprochement des deux sites de formation d'ingénieurs	A poursuivre
Maintenir le niveau de recrutement lors de la transformation du diplôme Ingénieur Génie industriel	Fait
Renforcer les partenariats avec l'enseignement supérieur	A poursuivre

Formation d'ingénieur sans spécialité

en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE)

La formation vise 5 compétences principales pour les diplômés qui sont : analyser un problème et trouver des solutions, agir avec un esprit d'entreprise et un comportement professionnel, manager les ressources, Innover et entreprendre et mettre en œuvre des solutions scientifiques et technologiques au sein de l'organisation.

La cible d'emploi, correspond aux domaines d'application de l'Ingénierie et études, de recherche, la production, le management de projet, la direction, et l'administration. La caractéristique principale de l'ingénieur généraliste CESI est d'être opérationnel sur le terrain dès sa diplomation.

La cible de recrutement est les formations de niveaux bac + 2, essentiellement provenant de DUT, puis de BTS. L'adéquation obtenue semble pour l'instant favorable avec de nombreuses candidatures.

Le CESI recrute environ 50 étudiants par an sur la formation généraliste, ceux-ci sont répartis sur 8 sites en France.

Évolution de la formation sans spécialité

La recommandation pour la formation Ingénieur CESI en formation initiale sous statut d'étudiant de la décision n°2015/02-03, « se limiter aux effectifs annoncés et sur les sites concernés » est à poursuivre par le CESI qui de fait a recruté en dessous de la limite des effectifs annoncés fixés à 12 étudiants par site. Le CESI souhaite augmenter ses recrutements dans un avenir proche pour passer à des groupes de 36 étudiants par site au maximum.

Se limiter aux effectifs annoncés et sur les sites concernés	Respectée en 2017. 12 étudiants/site non respectée à l'avenir
--	--

Formation d'ingénieur sans spécialité

en formation continue (FC)

La formation vise 5 compétences principales pour les diplômés qui sont : analyser un problème et trouver des solutions, agir avec un esprit d'entreprise et un comportement professionnel, manager les ressources, Innover et entreprendre et mettre en œuvre des solutions scientifiques et technologiques au sein de l'organisation.

La cible d'emploi est identique aux autres voies (apprenti et étudiant). Cependant, le recrutement est essentiellement constitué par des candidats titulaires de BTS, puis des titulaires de DUT. La formation en deux ans est adaptée aux besoins identifiés face aux acquis amont.

Synthèse de l'évaluation pour la formation d'ingénieur sans spécialité

Points forts

- Formation appréciée par les employeurs et les diplômés pour le caractère directement opérationnel de ses jeunes diplômés
- Déploiement de formation par pédagogie active renouvelée dans une démarche d'amélioration
- CDIO
- Recrutement local
- Volonté de développer la recherche dans l'établissement et initiation possible pour les élèves

Points faibles

- Taux d'échec important
- Diminution du nombre de candidats en formation continue
- Fort nombre d'heures en sciences humaines juridiques et sociales pour la formation sous statut d'étudiant et peu de crédits ECTS associés
- Faiblesse du taux de réponse de l'enquête d'employabilité

Formation dans la spécialité Informatique

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Informatique, PBL (Problem-based Learning), Projet IT, Systèmes d'information, Développement, Réseaux, Management, Base de données, Innovation</i>

En 2004, le CESI a créé une spécialité informatique, au sein d'une école interne dénommée EXIA.CESI dans 12 de ses centres. La formation se déroule déjà en 5 ans et est bâtie sur deux cycles. Elle débouche alors sur un titre de niveau 1 inscrit au RNCP.

Cette spécialité informatique a été habilitée en 2015 par la CTI. En 2017, elle est proposée dans 15 centres aujourd'hui et accueille 433 élèves en 1^{ère} année et un total général de 1 314 élèves en formation en 2017.

En 2016, le CESI emploie pour la spécialité :

- 22,96 enseignants chercheurs en équivalent service (EQS)
- 88,48 enseignants formateurs en équivalent service (EQS)
- 29 vacataires en équivalent temps plein (ETP) dont 5 issus du milieu professionnel

Il met à disposition 36 802 m² pour la spécialité informatique. Pour suivre les évolutions croissantes des effectifs, la quasi-totalité des 15 centres concernés ont des projets d'extension (Nanterre, Toulouse, Bordeaux, Saint-Nazaire, Nancy) ou de construction de nouveaux bâtiments (Strasbourg, Lyon, Nice-Sophia, Montpellier, Arras, Rouen). Le CESI a également conçu et breveté des tables (Scale up) pour aménager les locaux des formations informatiques.

La plupart des centres sont dotés d'un ou plusieurs laboratoires CISCO et de FabLab. Le CESI projette d'orienter ses investissements matériels dans la construction de living lab. Le site de Reims dispose d'une salle dédiée à la Chaire de recherche « industrie et services de demain » dotée d'équipements permettant des travaux en matière de réalité augmentée, production additive...

La spécialité Informatique dispose d'un budget de 5M€ soit 16,1% du budget global du CESI. Le coût annuel de la scolarité varie entre 5 000€ et 7 000€ par étudiant et par an.

La spécialité informatique du CESI a été accréditée par la CTI, pour la première fois, en 2015, avec les recommandations suivantes :

Elargir le socle de formation dans le cycle préparatoire et dans le cycle ingénieur notamment dans les sciences expérimentales	Fait
Impliquer les élèves dans les travaux de recherche	Fait
Veiller à la qualité du recrutement	Fait

La formation informatique du CESI se caractérise par la mise en œuvre de la même stratégie de formation, basée sur la programmation des mêmes modules, des mêmes contenus, au même moment dans les 15 centres qui la proposent.

Le profil d'informaticien CESI mobilise des compétences scientifiques et extra techniques fortes (gestion, ergonomie, communication). Les ingénieurs diplômés savent travailler en communauté de pratiques et à distance, sont capables de développer avec les méthodes de qualité et de production (ISO, ITL, CMM...) et possèdent des aptitudes à la gestion de projets, au travail en équipe, en étant communicant voire vendeur de leurs travaux.

Les compétences visées sont :

1. Analyser un problème et trouver des solutions
2. Agir avec un esprit d'entreprise et un comportement professionnel
3. Manager les ressources (TOHE)
4. Innover et entreprendre
5. Mettre en œuvre des solutions scientifiques et technologiques au sein de l'organisation

La formation sous statut d'étudiant dans la spécialité Informatique est un cursus proposé en 5 ans : 1792 h de formation en cycle préparatoire (2 ans) et 1869 heures en cycle d'ingénieur.

La construction pédagogique de la formation au CESI est fondée sur 4 principes :

- Approche par compétences
- Evaluation des objectifs d'apprentissage
- Construction du projet professionnel
- Pédagogie de l'alternance

La démarche pédagogique s'appuie sur des pédagogies actives : PBL, A2P2 (apprentissage actif par problème et par projet), jeux, études de cas, co-working...

Pour vérifier la bonne adaptation de la stratégie de formation au profil ainsi défini, l'école a adhéré au CDIO en 2015 et met en œuvre le Framework CDIO. L'école met en œuvre une évaluation du syllabus tous les trois ans par les parties prenantes. Cette démarche conduit l'école à faire évoluer 20 à 30% de ses programmes chaque année.

Le syllabus est réinterrogé chaque année sur la base d'une évaluation menée par des professionnels d'entreprises, des étudiants diplômés, des étudiants en cours de cursus, la direction de l'école.

Synthèse de l'évaluation pour la formation dans la spécialité Informatique

Points forts :

- Ancrage fort avec les milieux professionnels / dialogue avec les parties prenantes
- Ingénierie pédagogique et la coordination du réseau des enseignants de spécialité
- Démarche compétences et les supports de travail très opérationnels
- Pédagogie active

Opportunité :

- Nouvelles options de la spécialité informatique
- Implantations de chaires d'entreprise au sein de l'école
- Entrepreneuriat

Points faibles :

- Partenariats académiques et de recherche à structurer
- Stratégie internationale à renforcer sur le modèle de l'UQAM

Risque :

- Concurrence des autres écoles dans le domaine informatique / visibilité du CESI

Formation dans la spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués (S3E)

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Systèmes embarqués, Electricité, Informatique industrielle, Mécatronique, Conception, Systèmes communicants, Etudes, Recherche et développement, Innovation, International</i>

La formation d'ingénieur CESI « Systèmes Electriques et Electroniques Embarqués » est habilitée depuis 1996 (d'abord sous le nom « Electronique » jusqu'en 2013) en formation par apprentissage (FISA) en partenariat avec l'ITII Midi-Pyrénées et en formation continue par alternance (FC). Elle se fait en convention avec l'université Toulouse-III (8 enseignants chercheurs de cette dernière y effectuent la quasi-totalité de leur service statutaire ; les TP de la formation ont lieu à l'université). Le CFAI administre les contrats d'apprentissage.

Après les 2 premières années de socle commun articulées autour des domaines de l'électronique (Electronique analogique, Théorie des télécoms, Electronique de puissance) et de l'informatique industrielle, l'apprenti, peut suivre 3 orientations différentes et complémentaires sous forme d'options :

- Les « Systèmes Electroniques Communicants » : il approfondit la chaîne de traitement du signal, du capteur jusqu'à l'actionneur,
- Les « Energies » : il gagne en expertise sur la production, l'optimisation, la conversion et le stockage d'énergie dans les systèmes embarqués, axes importants aussi bien dans les télécommunications, que l'automobile, le spatial ou l'aéronautique.
- La « Mécatronique » : il conforte son expertise génie électrique de compétences en génie mécanique

Formation réalisée en formation continue

L'organisation est très proche de celle suivie par les apprentis ingénieurs à l'exception de la première année ; le cursus en formation continue est de deux ans et demi, les deux dernières sont celles de la formation S3E suivant le même rythme que les apprentis : ils restent dans leur entreprise d'origine lorsque les apprentis ne sont pas au CESI.

La reconnaissance de la formation S3E par le milieu industriel s'est matérialisée en particulier par la mise en place d'une convention de partenariat avec Airbus. Deux fois par an, un comité de pilotage se réunit pour faire le point sur les actions en cours et identifier les actions à venir (expositions, visites, conférences, recrutement, diversité, international...)

La forte implication des tuteurs industriels dans le suivi des apprentis (forum de recrutements, rencontres semestrielles régulières avec les tuteurs académiques, participation aux soutenances du projet de fin d'étude, conférences...) renforce le dialogue entre formation et industrie dans un cadre plus informel.

Synthèse de l'évaluation pour la formation dans la spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués

Points forts :

- Formation répondant totalement aux possibilités offertes par le marché du travail
- Les diplômés en très grande majorité sont très satisfaits de leur formation (en particulier en termes de savoir être) et la recommandent.

Opportunité :

- Positionnement de la formation sur l'industrie du futur

Point faible :

- Concurrence accrue d'autres formations de même type

Risques :

- Incertitudes sur les modalités de financement et sur l'évolution de la réglementation
- Veiller au maintien du niveau scientifique des recrutés lors de l'augmentation du nombre de ces derniers.

Formation dans la spécialité Bâtiment et travaux publics (BTP)

Mots clés de la formation définis par l'école

Bâtiment, Travaux Publics, Génie civil, International, Alternance, Recherche et développement

La spécialité BTP du CESI a été créée en 1994 en formation sous statut d'apprenti. Aujourd'hui elle se déploie sur 5 centres (Paris-Nanterre, Strasbourg, Montpellier, La Rochelle et Angoulême) et accueille 405 élèves (FISA et FC) en 1ère année du cycle ingénieur, et compte un total général de 1 021 élèves en formation en 2017.

La formation est basée principalement sur la pédagogie A2P2 (Apprentissage actif par problème et par projet). La conception est centralisée au plan national : programme et méthodes pédagogiques, ainsi que système d'évaluation des apprenants, des examens simultanés sur l'ensemble des centres dispensant la même formation, des méthodes pédagogiques actives (projets, études de cas et missions spécifiques individualisées), un apprentissage par projet basé sur un principe d'enseignement inductif (projets conçus comme des projets induisant l'acquisition de connaissances et de compétences et non comme des projets d'application). Des améliorations apportées aux projets par l'instauration d'une boucle de rétroaction entre niveaux locaux et niveau national. En termes d'évaluation, ce sont les objectifs d'apprentissage qui sont évalués (QCM, soutenances des projets devant jurys, mini-projets individuels, en groupe et/ou en ligne, rendus en français et/ou anglais).

Des options en fin de parcours sont proposées, différentes selon les centres : « Bâtiment » et « Travaux Publics » à Strasbourg, Montpellier, Angoulême et Paris-Nanterre, une 3ème option « génie Urbain - ville du futur » à Angoulême, Réhabilitation des Bâtiments « énergétique » ou « structure » à La Rochelle, enfin, à Paris-Nanterre en plus des deux premières options : « Travaux ferroviaires », « ingénierie de projets », « Économie de la construction », « Collectivités territoriales », « Entrepreneuriat » et « Efficacité énergétique ».

Recommandations de 2012

Achever l'homogénéisation du cursus en BTP de Montpellier et y veiller sur les futurs sites en ouverture	Fait
--	------

Clarifier les liens entre la spécialité BTP et les objectifs de recherche des deux laboratoires.	A poursuivre
Recommandations de 2015	
Accentuer la sensibilisation des élèves à la recherche et à l'international	Fait
Faire travailler les apprentis sur des projets concrets proposés par les entreprises	Fait
Continuer de porter l'effort sur la formation en anglais	A poursuivre
Intégration des élèves : formalisation de prérequis et cours spécifiques de mise à niveau	Fait

Synthèse de l'évaluation pour la formation dans la spécialité Bâtiment et travaux publics

Points forts :

- Ingénierie pédagogique et coordination du réseau des enseignants de spécialité
- Pédagogie active : Apprentissage par projets, enseignement inductif ouvert
- Projets aboutis et retour d'expérience fonctionnant bien
- Rigueur /sérieux du concept // formation des enseignants
- Mixité sociale/ groupe + travail en équipe
- Soutien des acteurs locaux et notamment des entreprises BTP
- Equipes soudées exprimant un sentiment d'appartenance fort au CESI

Opportunités :

- Evolution des métiers du BTP (développement du BIM,...)
- Plan d'investissement d'avenir (PIA)

Points faibles :

- Partenariats académiques (mise à disposition de plateaux techniques notamment) et de recherche
- Mobilité internationale
- Concessions faites dans le choix de certaines structures d'accueil (à revoir si des modalités d'échanges entre entreprises sur certaines périodes ne peuvent être envisagées)
- Echecs encore nombreux (niveau d'anglais)
- Sentiment d'appartenance au CESI de la part des apprenants
- Suivi des jeunes diplômés

Risques :

- Réforme financement de l'apprentissage
- Concurrence des plus nombreuses formations d'ingénieurs par apprentissage

Synthèse de l'évaluation par sites

Pour la région CESI Sud-Ouest

| Sites concernés : Bordeaux, Toulouse, Pau, Montpellier

Points forts

- Un lien très fort avec les industriels
- Des équipes soudées, qui adhèrent au projet de l'école
- Des locaux adaptés (sur 3 des campus) et en évolution forte ces dernières années
- Des formations bien positionnées et pilotées
- Un recrutement bien en place
- Une employabilité démontrée

Points faibles

- Mobilité internationale entrante
- Accès à la recherche inégale d'un site à l'autre
- Lourdeur administrative du système qualité
- Faiblesse des recrutements en formation continue
- Des campus pas tous au même stade de développement et de « confort »

Risque

- Réforme de l'apprentissage et de la formation continue

Opportunité

- Une nouvelle construction (et un nouveau site) à Montpellier

Pour la région CESI Sud-Est

| Sites concernés : Lyon, Nice-Sophia et Aix-en-Provence

Points forts

- Taux d'encadrement
- Une équipe de direction solide et soudée
- Adhésion totale de tous les personnels à la stratégie du CESI et bon climat social
- Un dispositif national très bien structuré permettant un déploiement régional en adéquation avec tous les autres campus de l'Ecole
- Un campus bien ancré dans la région Sud-Est
- La mobilité internationale sortante
- Une pédagogie attractive et bien adaptée à la typologie des apprenants
- L'entrée de l'Ecole dans la COMUE HESAM
- Le laboratoire LINEACT en réseau sur tous les sites de l'école

Points faibles

- Taux de féminisation des apprenants
- Locaux actuels d'Aix-en-Provence et Nice-Sophia peu adaptés
- Moyens pédagogiques des sites d'Aix-en-Provence et Nice-Sophia, en comparaison d'autres sites du CESI
- La vie associative sur les sites d'Aix-en-Provence et Nice-Sophia
- Taux d'échec au test d'anglais
- Mobilité internationale entrante

Risques

- Les évolutions législatives actuelles sur l'apprentissage et la formation continue
- L'univers concurrentiel croissant
- Les capacités d'accueil actuelles limitées des sites d'Aix-en-Provence et Nice-Sophia
- Les frais de scolarité élevés

Opportunités

- Les projets immobiliers sur les 3 sites du Campus Sud-Est
- L'entrée dans la COMUE HESAM Université
- Les partenariats recherche noués localement
- Le cycle préparatoire intégré
- Augmenter la notoriété régionale et internationale
- Ouverture de la formation sans spécialité en formation sous statut d'étudiant sur le site de Nice-Sophia

Pour la région CESI Ouest

| Sites concernés : La Rochelle, Saint-Nazaire et Angoulême
| Demande d'ouverture de formations sur les sites de Brest et du Mans

Points forts

- Equipes motivées, bien structurées et porteuses d'un projet stratégique clair
- Fort ancrage local et régional avec les milieux industriels et universitaires
- Bâtiments bien construits, vastes et adaptés à la pédagogie de projet

- Solide développement économique de la région structuré autour de grands entreprises (chantiers navals, Airbus) et de moyennes entreprises (BTP) correspondant aux secteurs d'emploi des formations ingénieurs CESI

Points faibles

- Développer les relations internationales et notamment l'expérience internationale des enseignants-chercheurs

Risques

- A St Nazaire le transfert de l'école en centre-ville crée des opportunités mais aussi comporte le danger d'une rupture avec le reste du campus et des établissements qui s'y trouvent.

Opportunités

- Accords internationaux favorisant la mobilité entrante
- Développement du recrutement des formations généralistes sous statut étudiant notamment dans les filières universitaires et dans les cycles préparatoires

Pour la région CESI Est

Sites concernés : Nancy, Strasbourg, Reims

Demande d'ouverture de formations sur le site de Dijon

Points forts

- Un campus bien ancré dans la région Grand Est
- Un bon développement des 3 sites actuels en termes de locaux et d'équipements
- Des formations bien développées sur chaque site avec appui des industriels
- Méthode pédagogique active
- Mobilité internationale sortante

Points faibles

- L'éloignement des deux bâtiments sur le site de Nancy
- Taux d'échec au test d'anglais encore élevé
- Mobilité internationale entrante
- Le taux de féminisation particulièrement bas
- Le développement de la recherche encore insuffisant pour être pérenne

Opportunité

- Développement du site de Dijon

Pour la demande d'ouverture de formation sur le site de Dijon

Cette demande porte sur l'ouverture sur le **site de Dijon** pour une formation synchrone et semblable à celles dispensées sur les 9 autres sites. La demande est prévue pour une ouverture à Dijon pour accueillir 24 apprentis en octobre 2019 en première année. Ce qui portera en 2021 et les années suivantes, un stock de 72 apprentis sur les 3 années de formation.

Le site de Dijon accueille actuellement des formations diplômantes aux niveaux II et III. Sur ce site, sont présents 3 enseignants et 3 enseignants associés, ainsi que 9 personnes dans les services support aux formations. Si l'ouverture de la formation généraliste par apprentissage est habilitée par la CTI alors ce site sera déménagé dans un espace dijonnais d'environ 1000 m² à l'horizon 2019.

Points forts

- Centre CESI alternance existant depuis 2014 à Dijon
- Méthodes pédagogiques déployées dans plusieurs sites CESI en France
- Méthode de recrutement déployée nationalement par le CESI
- Volonté de recruter des ingénieurs généralistes du CESI exprimée dans les lettres de soutien des entreprises

Points faibles

- Tariessement du nombre d'apprentis à terme par suite des évolutions des formations en IUT

- Démarrage délicat en 2019 avec des enseignants de Nancy qui seront sollicités pour enseigner à Dijon

L'ouverture est en attente du soutien officiel du CFA de l'université de Dijon

Pour la région CESI Ile-de-France Centre

| Sites concernés : Paris-Nanterre, Orléans

Points forts

- Le site de Paris-Nanterre en pointe dans l'évolution de la pédagogie du CESI
- Bonne interaction avec le monde de l'entreprise
- Ouverture vers les lycéens
- Qualité et entretien des locaux
- Soutien des collectivités territoriales
- Laboratoires Usine du Futur (à venir) et Bâtiment du Futur de Nanterre
- Fab Lab à Polytech Orléans et communauté d'agglomération Orléans
- Positionnement de l'établissement d'Orléans au sein du campus universitaire d'Orléans
- Satisfaction très forte exprimée par l'ensemble de parties prenantes : corps enseignants, étudiants, personnel administratif.

Points faibles

- Intégration dans le campus universitaire d'Orléans à renforcer
- Enseignement en langues (anglais professionnel et 2ème langue)
- Réseau d'entreprises à l'international et aide au départ à l'international non formalisé
- Renforcer la synchronisation des éléments de formation
- Le *turn-over* des formateurs

Opportunités

- La rénovation, d'ores et déjà entreprise, du Progiciel de Gestion Intégrée, devrait être une réponse aux difficultés rencontrées par certains personnels administratifs, en particulier en termes de charge de travail. Une gestion du changement sera à mettre en place.
- Les deux projets immobiliers de Nanterre et d'Orléans devraient permettre de résoudre les problèmes de conditions de restauration lors de la pause-déjeuner
- L'accroissement sensible du recrutement post-bac devrait permettre de renforcer la notoriété vers l'extérieur du CESI, notoriété qui n'est pas en adéquation avec la qualité du modèle pédagogique de l'école et des équipes pédagogiques le déployant.
- Le développement des jumeaux numériques pourrait être l'occasion de mettre en place des projets d'ingénieur plus ambitieux et multisite du CESI pour les étudiants, pour mieux les préparer au fonctionnement actuel des entreprises.

Risque

- La baisse du nombre de candidats en formation continue rend le modèle économique de cette formation difficilement viable.

Pour la région CESI Nord-Ouest

| Sites concernés : Arras, Rouen

| Demande d'ouverture de formations sur le site de Caen et de Lille

Sur ses campus, le CESI développe ses activités dans le cadre de son école d'ingénieurs (formations généralistes ou spécialité informatique), de son école supérieure des métiers (école 100% alternance) et de son organisme de formation professionnelle (offres inter-entreprises ou intra-entreprise).

Forts de plus de 2000 apprenants par an, et d'un ancrage profond avec leur territoire, les centres de Rouen, Arras et Lille sont des acteurs majeurs de l'écosystème de l'enseignement supérieur dans leurs régions.

En Normandie, le CESI accueille sur son site de Rouen 1000 étudiants, apprentis et alternants par an. Il forme également, chaque année, plus de 200 stagiaires par la voie de la formation professionnelle. Pour répondre aux besoins des entreprises du territoire normand regroupé en une seule grande région, une implantation du CESI à Caen est prévue dans les locaux d'un partenaire de l'enseignement supérieur en septembre 2018. Y seront développées, avec le soutien de la région Normandie, des formations en alternance de techniciens et managers en organisation industrielle, QSE et ingénierie logicielle.

En région Hauts-de-France, dans ses campus de Lille et Arras, le CESI accueille 680 étudiants, apprentis et alternants et 300 stagiaires par la voie de la formation professionnelle.

Points forts

- Un soutien de la région Normandie (soutien financier à la construction des nouveaux locaux sur Rouen)
- De nombreux partenariats avec des filières industrielles, clusters, pôles de compétitivités et enseignement supérieur (présence dans de commissions de formation, administrateur, bureau)
- Un ancrage régional fort avec un vivier d'apprenants très largement local (plus de 90%) et d'entreprises (80%)
- Formation continue soutenue par les entreprises des 2 régions
- Une activité de recherche en forte croissance dans le domaine de l'industrie du futur (directement mis en application)
- Des actions favorisant la diversité des publics : mixité sociale, égalité filles-garçons,
- Brassage entre les deux filières de préparation

Points faibles

- Une offre de formation sous statut d'étudiant relativement récente
- Pas de présence à ce jour à Caen
- La mobilité entrante étudiante faible
- La mobilité entrante/sortante des enseignants faible
- Réussite au test d'anglais à améliorer
- Quelques créations/reprises d'entreprises : à développer
- Structuration du réseau Alumni
- Pas de recrutement ouvert en France de façon large
- 3 Personnels supports recrutés sur Lille et synergie à développer avec Arras

Risques

- Évolutions législatives : financement de l'apprentissage, de la formation continue et de la recherche ?
- Pénurie de compétences informatiques : difficultés de recrutements d'enseignants
- Une offre en apprentissage de plus en plus dense dans l'enseignement supérieur
- Retard dans la livraison des nouveaux bâtiments sur Rouen pour la nouvelle formation BTP
- Perte de vacataires à Arras
- Perte d'élèves sur Arras par suite d'ouverture sur Lille

Opportunités

- Locaux ENSAM campus de Lille
- Demande forte du milieu économique entreprise pour les soutenir dans les besoins de compétences et dans l'accroissement des diplômés, pour 1 offre d'emploi il y a 0,6 candidatures
- Le milieu professionnel a besoin du CESI pour répondre à ses besoins dans La métropole Lilloise, stratégiquement positionnée pour prendre le virage du numérique
- Brassage avec SKEMA

En conséquence,

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Régions	n°	Renouvellement de l'accréditation des formations de l'école menant aux titres suivants :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ouest	1-1	Ingénieur diplômé du CESI	Angoulême	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ouest	1-1	Ingénieur diplômé du CESI	Angoulême	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Nord-Ouest	1-2	Ingénieur diplômé du CESI	Arras	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Nord-Ouest	1-2	Ingénieur diplômé du CESI	Arras	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Nord-Ouest	1-2	Ingénieur diplômé du CESI	Arras	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	1-3	Ingénieur diplômé du CESI	Bordeaux	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	1-3	Ingénieur diplômé du CESI	Bordeaux	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Sud-Est	1-4	Ingénieur diplômé du CESI	Lyon	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Sud-Est	1-4	Ingénieur diplômé du CESI	Lyon	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Sud-Est	1-4	Ingénieur diplômé du CESI	Lyon	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Est	1-5	Ingénieur diplômé du CESI	Nancy	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Est	1-5	Ingénieur diplômé du CESI	Nancy	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Est	1-5	Ingénieur diplômé du CESI	Nancy	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Sud-Est	1-6	Ingénieur diplômé du CESI	Nice-Sophia	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	1-7	Ingénieur diplômé du CESI	Paris-Nanterre	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	1-7	Ingénieur diplômé du CESI	Paris-Nanterre	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	1-7	Ingénieur diplômé du CESI	Paris-Nanterre	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	1-8	Ingénieur diplômé du CESI	Pau	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Nord-Ouest	1-9	Ingénieur diplômé du CESI	Rouen	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale

Nord-Ouest	1-9	Ingénieur diplômé du CESI	Rouen	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Nord-Ouest	1-9	Ingénieur diplômé du CESI	Rouen	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ouest	1-10	Ingénieur diplômé du CESI	Saint-Nazaire	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ouest	1-10	Ingénieur diplômé du CESI	Saint-Nazaire	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ouest	1-10	Ingénieur diplômé du CESI	Saint-Nazaire	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	1-11	Ingénieur diplômé du CESI	Toulouse	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ouest	2-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Angoulême	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ouest	2-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Angoulême	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Est	2-2	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Est	2-2	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Strasbourg	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	2-3	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France	Paris-Nanterre	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	2-3	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en partenariat avec l'ITII Ile-de-France	Paris-Nanterre	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Ouest	2-4	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec l'Université de La Rochelle	La Rochelle	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Ouest	2-4	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec l'Université de La Rochelle	La Rochelle	Formation continue (extension)	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	2-5	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	Montpellier	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	2-5	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	Montpellier	Formation continue (extension)	2018	2022-2023	maximale

Sud-Ouest	3-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués , en convention avec l'Université Toulouse III, en partenariat avec l'ITII Midi-Pyrénées	Toulouse	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	maximale
Sud-Ouest	3-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués , en convention avec l'Université Toulouse III, en partenariat avec l'ITII Midi-Pyrénées	Toulouse	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	4-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Maintenance , en partenariats avec l'ITII Ile-de-France	Paris-Nanterre	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
IDF-Centre	5-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Génie industriel , en partenariats avec l'ITII Ile-de-France	Paris-Nanterre	Formation continue	2018	2022-2023	maximale
Sud-Est	6-1	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Aix-en-Provence	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Nord-Ouest	6-2	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Arras	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Sud-Ouest	6-3	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Bordeaux	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Ouest	6-4	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	La Rochelle	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Sud-Est	6-5	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Lyon	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Est	6-6	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Nancy	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Sud-Est	6-7	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Nice-Sophia	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
IDF-Centre	6-8	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Orléans	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
IDF-Centre	6-9	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Paris-Nanterre	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Sud-Ouest	6-10	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Pau	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Est	6-11	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Reims	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte

Nord-Ouest	6-12	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Rouen	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Ouest	6-13	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Saint-Nazaire	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Est	6-14	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Sud-Ouest	6-15	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Régions	n°	Première accréditation de formations de l'école menant aux titres suivants :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Sud-Est	1-12	Ingénieur diplômé du CESI	Nice-Sophia	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2022-2023	maximale
Ouest	1-13	Ingénieur diplômé du CESI	Le Mans (nouveau site)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2020-2021	restreinte
Ouest	2-7	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Brest (nouveau site)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2020-2021	restreinte
Ouest	2-7	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics	Brest (nouveau site)	Formation continue	2018	2020-2021	restreinte
Nord-Ouest	6-16	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Lille (nouveau site)	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2020-2021	restreinte
Nord-Ouest	6-17	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique	Caen (nouveau site)	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2020-2021	restreinte

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur mise en suspens

Régions	n°	Première accréditation de la formation de l'école menant au titre suivant :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Nord-Ouest	2-8	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec l'ESITC Caen	Rouen	Formation initiale sous statut d'apprenti	accréditation de durée restreinte de 2 ans pour une ouverture en 2019		restreinte
Nord-Ouest	2-8	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Bâtiment et travaux publics , en convention avec l'ESITC Caen	Rouen	Formation continue	accréditation de durée restreinte de 2 ans pour une ouverture en 2019		restreinte
décision mise en suspens sous réserve de l'accord du Conseil régional							

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur mise en suspens

Régions	n°	Première accréditation de la formation de l'école menant au titre suivant :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Sud-Ouest	6-18	Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique , en convention avec l'EPF	Montpellier	Formation initiale sous statut d'étudiant	accréditation de durée restreinte de 2 ans pour une ouverture en 2019		restreinte
décision mise en suspens sous réserve de la convention signée avec l'EPF							

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur mise en suspens

Régions	n°	Vote indicatif concernant l'accréditation de la formation de l'école menant au titre suivant :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Est	1-14	Ingénieur diplômé du CESI	Dijon (nouveau site)	Formation initiale sous statut d'apprenti	accréditation de durée restreinte de 2 ans pour une ouverture en 2019		restreinte
décision mise en suspens dans l'attente décision 24 juin 2018 accord CFA de l'université de Dijon et équilibre sur le site à étudier sous réserve de convention signée							

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur

Evolution de la formation menant au titre suivant :	Site de formation	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Bâtiment et travaux publics , en partenariat avec ITC BTP-OI	Saint-Pierre de la Réunion	Formation initiale sous statut d'apprenti	2016	arrêt du recrutement
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Bâtiment et travaux publics , en partenariat avec ITC BTP-OI	Saint-Pierre de la Réunion	Formation continue	2016	arrêt du recrutement

Prise d'acte favorable de la Commission des titres d'ingénieur

La Commission prend acte favorablement de la mise en place du double-diplôme entre le diplôme d'Ingénieur du CESI et le diplôme Manager ingénieur de SKEMA Business School selon les modalités décrites dans le dossier du CESI.

Ces décisions s'accompagnent des **recommandations** suivantes :

Recommandations générales pour l'école

- Equilibrer entre les sciences de base et les sciences humaines juridiques et sociales
- Mettre en œuvre les procédures internes et externes pour améliorer le taux de féminisation
- Réduire le taux d'échec lié à l'anglais
- Améliorer la mobilité internationale entrante
- Réussir la mise en place du projet de formation 2019 (cycles préparatoires)
- Articuler avec la politique de site pour les formations et la recherche
- Poursuivre le développement de la recherche par sa structuration et sa concrétisation
- Poursuivre les efforts pour attirer les candidats en formation continue
- Améliorer le site internet pour mieux assurer la communication
- Mettre en place et/ou poursuivre l'observation de l'emploi et des carrières des ingénieurs diplômés
- Améliorer les taux et la qualité des réponses des diplômés aux enquêtes

Recommandations pour la formation sans spécialité

- Veiller à adapter les volumes de recrutement en adéquation avec le marché de l'emploi

Recommandation pour la spécialité BTP

- Poursuivre le développement du volet recherche sur chacun des sites, maintenir et renforcer les partenariats avec le monde universitaire local
- Développer les moyens expérimentaux propres ou en convention pérenne

Recommandations pour la spécialité Informatique

- Améliorer la visibilité externe de la spécialité et son positionnement de marque au sein du CESI
- Bâtir une stratégie en matière de politique internationale
- Poursuivre et structurer la politique partenariale en matière de recherche

Recommandation pour la spécialité SEEE

- Vérifier que l'augmentation du nombre de recrutés ne se fasse au détriment de leur niveau et entraîne une augmentation des échecs
- Repenser la charge administrative du Système Qualité et vérifier sa conformité aux standards européens ESG (European Standards and Guidelines)

Recommandations pour les centres IdF-Centre

- Renforcer l'intégration dans le campus universitaire d'Orléans
- Réduire le *turn-over* des formateurs

Recommandations pour les centres de l'Ouest

- Développer les relations internationales et notamment l'expérience internationale des enseignants-chercheurs

Recommandation pour les centres du Nord-Ouest

- Développer le corps enseignant (minima comme prévu)
- Doter les sites de FabLab

Recommandation pour les centres du Sud-Ouest

- Finaliser le transfert des personnels et élèves des formations existantes dans le nouveau bâtiment et l'installation des équipements à destination des élèves (pour les TP et pour les activités extra-scolaires)

Recommandation pour les centres du Sud-Est

- Adapter les locaux d'Aix-en-Provence et de Nice-Sophia et améliorer leurs moyens pédagogiques
- Améliorer la vie associative des élèves sur les sites d'Aix-en-Provence et de Nice-Sophia

Recommandations Ouverture de la spécialité Informatique à Lille et Caen

- Veiller à adapter les volumes de recrutement en adéquation avec le marché de l'emploi

Recommandations Ouverture de la spécialité Informatique à Montpellier

- Poursuivre, simultanément à l'augmentation des effectifs, le plan de recrutement d'enseignants permanents au moins tel qu'annoncé

Recommandations Ouverture de la spécialité BTP en formation initiale sous statut d'apprenti à Rouen

- Améliorer l'ancrage industriel Travaux publics

Recommandation Ouverture de la spécialité BTP en formation initiale sous statut d'apprenti à Brest

- Développer le corps enseignant de l'école sur le site

Recommandations Ouverture des spécialités CESI en formation initiale sous statut d'apprenti au Mans

- Développer le corps enseignant de l'école sur le site
- Développer le lien avec le laboratoire LINEACT au Mans

Recommandation Ouverture de la formation sans spécialité en formation sous statut d'apprenti à Dijon

- Développer le corps enseignant de l'école sur le site pour ne pas dépendre de Nancy

L'école établira **trois rapports intermédiaires** :

- Un rapport concernant les formations sans spécialité, portant sur le recrutement, l'employabilité, le taux d'échec au test d'anglais ainsi que sur l'équilibre entre les sciences de base et sciences humaines juridiques et sociales
- Un rapport concernant les formations dans la spécialité Bâtiment et travaux publics, portant sur la réduction du taux d'échec lié à l'anglais, le développement des moyens expérimentaux propres ou en conventionnement pérenne
- Un rapport concernant la formation sans spécialité ouverte sur le site de Nice-Sophia concernant le recrutement

Ces documents sont à transmettre le **15 juin 2021**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

L'école fournira à la CTI un document de 3 pages sur la formation délivrée sur 3 années complètes dans la spécialité Informatique, afin que la CTI vérifie sur dossier la conformité et valide l'attribution du Label EUR-ACE Master.

Le Label EUR-ACE Master pourra être attribué, sur demande de l'établissement aux diplômes suivants :

Ingénieur diplômé du CESI	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Bâtiment et travaux publics	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Bâtiment et travaux publics, en convention avec l'Université de La Rochelle	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Bâtiment et travaux publics, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués, en convention avec l'Université Toulouse III	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Maintenance	2018	2022-2023
Ingénieur diplômé du CESI, spécialité Génie industriel	2018	2022-2023

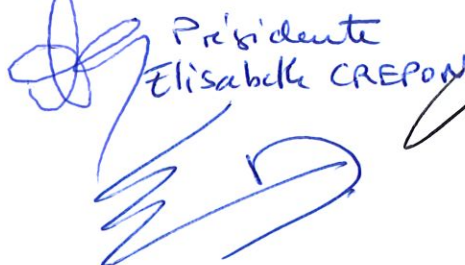
Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 juin 2018.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 10 juillet 2018.

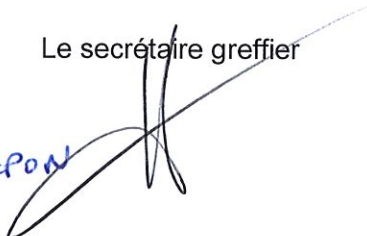
Membres participant aux débats :

Mesdames et Messieurs Isabelle AVENAS-PAYAN, Noël BOUFFARD, Nathalie CAYOT, Élisabeth CRÉPON, Hervé DEVRED, Florence DUFOUR, Agnès FABRE, Olivier GENDRY, Hélène GRIMAULT-DUC, Gabriel HENRIST, Anne-Marie JOLLY, Jean-Yves KOCH, Élisabeth LAVIGNE, Marie-Véronique LE LANN, Laurent MAHIEU, Joël MOREAU, Marc PEYRADE, Delphin RIVIERE, Manuel SAMUELIDES, Agnès SMITH, Jacques SCHWARTZENTRUBER et Jean-Marc THERET.

La vice-présidente
Anne-Marie JOLLY


Présidente
Élisabeth CRÉPON

Le secrétaire greffier



Le rapporteur principal
Jean-Marc THERET

